

Zeitschrift: Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile
Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband
Band: 37 (1990)
Heft: 1-2

Werbung

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Assemblée générale ordinaire de la section valaisanne de l'USPC le 27.10.1989 à Sion

Le 27 octobre 1989 la section valaisanne de l'USPC a tenu ses assises annuelles au Centre Feu et PCi, à Sion, sous la conduite efficace de son président et chef local de Chalais, M.J. Devanthery. Un beau tableau de la rétrospective et des perspectives a été brossé. Sous la devise «Plus faire que dire pour parvenir» le rapport annuel de M. Devanthery a rappelé toutes les actions entreprises durant l'année écoulée. Le bilan des tâches accomplies au cours du dernier exercice est bon, même très bon. Il démontre clairement que l'activité de la section valaisanne est une

parfaite réussite. Comme il se doit, l'information était la tâche principale de la section. En outre le président M. Devanthery a participé à de nombreuses séances d'information au niveau de l'office fédéral. La section valaisanne a aussi organisé, à la demande de plusieurs chefs locaux, différentes séances d'information avec exposé de M. Devanthery. En collaboration avec l'Office cantonal PCi une présentation exhaustive en la matière a été élaborée pour les chefs locaux et leurs supérieurs lors du rapport annuel cantonal du mois de mai 1989. Après échange de

correspondance avec le chef du département de justice et police, ce dernier a chargé l'OCPC d'organiser une réunion de travail, qui a eu lieu le 13 octobre 1989. Il en est ressorti la décision de collaborer à une série de tâches tendant à activer l'information en matière PCi.

Un vaste programme de travail attend la section valaisanne pour le nouvel exercice, pour lequel il faut d'abord fixer les priorités et veiller à la réalisation des objectifs. A cet effet, il sera nécessaire de recourir à des disponibilités financières plus importantes que celles investies jusqu'à ce jour par la section valaisanne seule. Les espoirs d'une contribution cantonale plus importante sont grands, car pour notre section, comme en général, il y a encore beaucoup à faire pour améliorer l'image de marque de notre PCi.

Lors de son discours présidentiel, M. Devanthery a en outre présenté sa démission et cela, après 16 ans de travail passionnant au sein du comité, dont il a assumé durant 8 années la présidence.

Le président sortant ne manqua pas de remercier toutes les personnes qui l'ont soutenu tout au long de son mandat et formula l'espoir que le changement favorisait le dynamisme au sein de la nouvelle équipe dirigeante de la section valaisanne.

M. Devanthery présenta ses vœux les meilleurs pour le futur à la section valaisanne. Avec un brin d'émotion et un ton très magistral, il fit encore quelques réflexions et donna des conseils à la nouvelle équipe dirigeante.

Les comptes 88-89 présentent un léger bénéfice, donc une situation saine. Le nouveau comité a été élu et acclamé par des applaudissements nourris, et M. Devanthery s'est vu décerner le titre de président d'honneur.

La composition du nouveau comité est la suivante: M. Daniel Comte, chef local de Monthey et nouveau président, M. Emerich Venetz, ingénieur de Naters, M. J.-Michel Gaspoz, chef local de Veyras, M. Joseph Zumofen, chef local de Randogne, M. Pierre-Paul Robyr, chef local de Chermignon, Mme Chantal Maillard, secrétaire à Martigny, ainsi qu'un septième membre encore à désigner.

Après la partie administrative M. Eric Mabillard, professeur au collège de Sion, a présenté un brillant exposé sur les aspects des tremblements de terre en Suisse et leurs conséquences.

Il convient de souligner encore la présence du Conseiller d'Etat R. Gertschen, qui a ouvert l'assemblée par un excellent tour d'horizon de la PCi du canton du Valais.

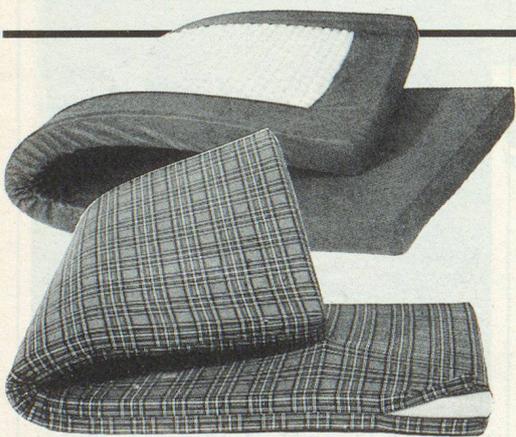
Après un apéritif offert par la section valaisanne, les participants à cette assemblée générale 89 ont été conviés à rejoindre le comité et invités au Restaurant de la Patinoire pour terminer la soirée dans la gaieté et la bonne humeur.

Pour l'USPC: M. Matile

ARTLUX

Grenzsteinweg 620, 5745 Safenwil

Telefon 062/9715 68



Zivilschutz-Artikel

Schutzraum-Matratzen

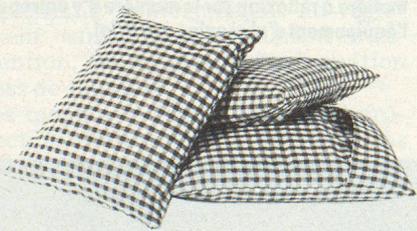
Grösse: 190×70×8 cm,
mit/ohne Noppen, RG 25,
Nylsuisse-Sanitas-Schottenüberzug,
unten offen, Bündelverschluss, feldgrau/blau.
Auf Wunsch Reissverschluss.
Spezialgrössen auf Anfrage.

Kopfkissen

Grösse: 40×50 cm
Füllung: Schaumstoff-Flocken
Fassung: Jersey-Stoff/Baumwolle

Kopfkissenbezüge

Grösse: 40×50 cm, mit Taschenverschluss,
Baumwoll-Kölsch,
rot-weiss, blau-weiss, braun-weiss



Woldecken Camion-Artlux

Grösse: 150×200 cm
58% Wolle/42% Acryl, metiniert,
mit blauem Band eingefasst.

Woldecken Lori-Artlux

Grösse: 150×200 cm
60% Wolle/40% andere Fasern, metiniert,
mit blauem Band eingefasst



Schutzraum-Schlafsäcke

Grösse 210×75 cm
Polyamid, Rundum-Reissverschluss,
auch als Steppdecke verwendbar,
mattensicher, sep. waschbare Einlage,
100% Baumwolle, mit Nylon-Packsack.

